

La certification TOSA est le **standard international de mesure des compétences informatiques**. IRFOP-PROVENCE est votre partenaire pour passer votre TOSA DIGITAL et MULTIMEDIA. L'examen est validé par un score sur 1000, adaptatif et sans échec.

TOSA : Digcomp  suite bureautique  Microsoft Autocad 
 Photoshop  Indesign  Illustrator  Wordpress 

Niveaux TOSA®	Scores TOSA®
Expert	876 - 1000
Avancé	726 – 875
Opérationnel	551 – 725
Basique	351 – 550
Initial	1 – 350



NOS AUTRES FORMATIONS A LA CARTE – tarifs nous consulter

Bureautique (Word-Excel) – Risques psychosociaux – Equipier(ière) de première intervention – Sauveteur secouriste de travail (SST)

Accessibilité : L'organisme formateur mobilise les expertises et outils nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap. Pour tout renseignement, contacter la référente handicap de la structure IRFOP Provence : **Me SPALEMI-GAUDIN Corinne** 04 94 27 13 13.

NOUS RENCONTRER : 382 Avenue du 11 novembre – 83160 La Valette du Var

NOUS CONTACTER : TEL : 04 94 27 13 13 -mail : contact@irfop-provence.com



Formation continue

Pôle emploi

CPF

Ensemble



Pour avancer

Vers un avenir professionnel

Qui vous ressemble

Année 2021

FORMATIONS TRANSPORT DE PERSONNES (VTC – TAXI) – 140 heures en présentiel dont 4 Heures de conduite + location véhicule examen – 2 100€ TTC

Notre centre a obtenu les agréments de la Préfecture de Var pour dispenser les formations initiales de transport de personnes en préparation de l'examen organisé par la chambre des métiers du Var pour l'obtention des cartes professionnelles de conducteur de :



Le chauffeur de VTC conduit des personnes dans des véhicules dits de tourisme de luxe, c'est un prestataire avec une qualité de service. L'exploitant de VTC est soumis à des conditions d'installation et d'exploitation. A la différence du taxi, la réservation préalable est obligatoire et le prix de la course est connu à l'avance.

La profession de chauffeur de Taxi est « réglementée », les Tarifs Taxis sont fixés par l'état chaque année. Faire du transport conventionné sécurité sociale. Ils ont le droit de prendre des clients à la maraude contrairement aux VTC et pour exercer, ils doivent être titulaires d'une licence TAXI appelée ADS délivrée par le préfet de région.

FORMATIONS OBLIGATOIRES DE 14 HEURES

- 1) Journées de rappel obligatoires chauffeur VTC et Conducteur TAXI – 240€ TTC
- 2) Mobilité TAXI dans le département du 83 (VAR) – 300€ TTC



FORMATION DE 105H POUR LA CAPACITE PROFESSIONNELLE DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES LEGER – 1 575 € TTC

Notre centre est agréé par la DREAL PACA pour la formation de 105 heures obligatoires et l'organisation de l'examen pour l'obtention de la capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 T de PMA. L'attestation est délivrée par la DREAL PACA.



La réussite à l'examen permet à son détenteur d'être le(la) gestionnaire de transport salarié(e) d'une entreprise de transport routier de marchandises utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5T. Cette attestation permet l'exercice des professions de transporteur public routier de marchandises ou de déménagement, ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules d'un poids maximal autorisé n'excédant pas 3,5 tonnes.

2 FORMATIONS en présentiel en préparation de l'examen annuel Capacité Professionnelle transport routier marchandises + 3,5T –

1 – Formation de 140H sur la totalité du programme - 2 100€ TTC

2 – Modules gestion commerciale, financière et fiscale de l'entreprise formation de 70H – 1 300€ TTC



Notre centre est validé par la DREAL PACA pour dispenser la formation spécifique pour préparer à l'examen national annuel du mois d'octobre permettant d'obtenir la capacité professionnelle de transport lourd de marchandises.

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de l'Attestation de capacité en transport routier de marchandises par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Le rôle d'un gestionnaire de transport routier de marchandises

L'entreprise et le gestionnaire doivent être liés par un contrat ou des statuts qui précisent les responsabilités, les missions du gestionnaire. Soit : gestion de l'entretien des véhicules liés à l'activité de transport de l'entreprise, vérification des contrats, documents de transport, la comptabilité de base, l'affectation des chargements ou des services aux conducteurs et aux véhicules, vérification des procédures en matière de sécurité.



150€ TTC

Minimum
4 pers

Infos

FORMATION de 8 H pour la bonne pratique du transport des produits sanguins labiles pour les entreprises

titulaires de la capacité professionnelle de transport routier de marchandises (Chauffeurs VTC - TAXI s'ils sont aussi capacitaires et ainsi développer une activité annexe). Module répondant aux exigences minimales de formation des personnels assurant le transport des produits sanguins labiles.

- 1 - Avant la délivrance de votre carte TAXI/VTC ou votre capacité professionnelle de transport de marchandises par la Préfecture du Var ou la DREAL Paca, ils vérifieront votre honorabilité soit votre casier judiciaire B2, eux seuls sont habilités à en faire la demande.
- 2 – Si vous désirez vous mettre à votre compte, une capacité financière vous sera demandée sauf pour ouvrir une société de taxi, qui elle, devra être titulaire d'une licence de taxi (ADS) et dans certains cas pour les Sté de VTC.
- 3 – 7 épreuves écrites aux examens TAXI et VTC dont une d'anglais avec une note éliminatoire en dessous de 4/20.